

ASSOCIATION DE DÉFENSE DES RIVERAINS DU BD FAYOL MONSIEUR DANIEL CARTIER CO-PRÉSIDENT CHEZ MADAME ÉLISABETH TYR 37 BIS RUE DES PERRIÈRES 42700 FIRMINY

Saint Etienne, l. 11 juille

Nos Réf. : FB/NB A22-04936 Tél. : 04 77 34 44 10 frank.bouchery@loire.fr

Votre interlocuteur:

Frank Bouchery Directeur

Pôle Aménagement et Développement Durable

Direction des Projets d'Aménagement d'Infrastructures Objet : amélioration des liaisons entre la RD 500, la RN 88 et la RM 10-2

Monsieur le Président,

Comme à chaque avancée significative sur ce dossier, je tenais à vous informer des étapes en cours et des prochaines échéances.

La Commission permanente a approuvé le bilan de la concertation lors de sa séance du 4 juillet dernier. A cette occasion, le Département a décidé la poursuite des études d'un projet de voie nouvelle dans le vallon de l'Echapre et souhaité prendre en compte les observations reçues lors de la période de mise à disposition du dossier au public, entre les 28 février et 30 mars derniers.

Tel qu'indiqué dans la délibération, le document correspondant à ce bilan est disponible en mairie et sur le site loire.fr du Département.

En réponse à votre lettre du 21 juin 2022, je suis surpris de lire que selon vous la concertation n'aurait pas été lancée, alors que cette information vous avait été transmise par ma lettre du 8 février 2022, en complément des différents affichages réalisés.

Désormais, et comme cela vous avait été également présenté, les études techniques vont continuer en vue de la constitution des dossiers réglementaires d'enquête publique. J'ai d'ailleurs pu en partager la méthode et la programmation avec les représentants de votre Commune et des autres collectivités partenaires, lors d'une récente réunion tenue fin juin.

Enfin, les investigations sur site pour la géotechnique et l'environnement seront réalisées dès l'obtention des autorisations de pénétrer sur les terrains privés.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

Hôtel du Département 2 rue Charles de Gaulle 42022 Saint-Étienne cedex 1 Tél.: 04 77 48 42 42



Ces éléments traduisent à nouveau, s'il en était besoin, la volonté du Département d'avancer et de concerter à chaque étape clé de ce dossier.

Dans ce contexte, il ne m'apparaît pas opportun de recevoir de votre part, par courrier ou voie de presse, des messages que je qualifie de non constructifs et non respectueux et dont je regrette vivement la teneur.

Vous savez que le projet est complexe et qu'il ne pourra aboutir que si le temps nécessaire à sa conception et la concertation avec l'ensemble des parties prenantes sont respectés et que la sécurité juridique des procédures est garantie.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Le Président,
Signé électroniquement
le lundi 11 juillet 2022
Pour le Président et par délégation
LACROIX Jeremie
Vice Président Délégué de l'Exécutif

Copie : Monsieur Julien LUYA, Maire de Firminy